

GUIDES — GUIDE DU BÉNÉFICIAIRE DU RSA



Le Revenu de solidarité active (RSA) est un revenu minimum ainsi qu'un dispositif d'accompagnement pour les personnes qui sont sans activité (ou à faibles ressources). Financé par le Département, il est versé sur votre compte bancaire par la Caisse des Allocations familiales ou la Mutualité sociale agricole après accord d'ouverture des droits par le Conseil départemental. En tant que bénéficiaire du RSA, ce guide vous donne des informations utiles sur vos droits et vos devoirs ainsi que sur l'offre d'insertion que vous propose le Département.

1 DOCUMENT - Publié le 1 octobre 2021



Guide du bénéficiaire du RSA - 2021.pdf

PDF-573.72 Ko



TÉLÉCHARGEMENT